Deux exemples fribourgeois : Châtel-Saint-Denis et Bulle : nos monuments aux morts, ces inconnus

Autor(en): **Coet, Philippe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-348763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Deux exemples fribourgeois: Châtel-Saint-Denis et Bulle

Nos monuments aux morts, ces inconnus

En Suisse, le promeneur peut rencontrer, au détour d'une allée de parc, sur une place publique ou près d'une église, des monuments aux morts. Généralement discrets, austères, à peine signalés, ils attirent peu l'attention. Tout au plus l'un ou l'autre passant s'interroge-t-il sur leur raison d'être dans un pays épargné par la guerre.

Philippe Coet [1]

Or, indépendamment de l'hommage au devoir accompli qu'ils représentent, ces monuments ont une histoire, ils sont les témoins d'une époque, certains sont encore le lieu de manifestations patriotiques. Ainsi le monument genevois de Mon Repos a vu se dérouler le dimanche 8 novembre 1998 la 78e «cérémonie du souvenir», avec défilé et participation des autorités. Et l'année précédente, un député d'extrême gauche interpellait le Conseil d'Etat suite à la cérémonie de Mon Repos du 9 novembre 1997, pour dénoncer «l'oubli» dans lequel sont maintenus, à son avis, les événements du 9 novembre 1932. Plusieurs organisations de gauche ont cependant érigé... un monument à proximité des lieux de la fusillade. Voici bien la preuve que nos monuments ne sont pas nécessairement «sortis» de l'histoire [1]!

Leur étude est en effet révélatrice de bien des points de vue: histoire militaire et des mentalités, chronique locale, histoire de l'art, urbanisme et aménagement, sociétés militaires et patriotiques. Malheureusement ces monuments ne sont, à ma connaissance, pour ainsi dire pas étudiés en Suisse, alors qu'une importante littérature leur est consacrée en France ou dans les pays anglo-saxons. Il y a là une lacune à combler et il est temps que le monde académique – mais pas seulement lui – s'y intéresse: n'a-t-on pas vu, il y a quelques années, un étudiant genevois se pencher sur les monuments... d'une région française voisine [2]?

Châtel-Saint-Denis, «Aux soldats de la Veveyse morts pour la Patrie, 1914-1918, R.I.P.».

[1] *Philippe Coet: «Le Monument aux morts du Parc Mon Repos, à Genève»,* Le Brécaillon, *Bulletin du Musée militaire genevois, N° 18, décembre 1996, p. 21-45.* Mémorial des séances du Grand Conseil, *Genève, 4 et 5 décembre 1997, p. 9325-26, 9762.*

[2] *Philippe Broillet:* Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le Chablais. *Département d'histoire contemporaine, Faculté des lettres, Université de Genève, octobre 1983.*

Il s'agit ici, à travers deux exemples fribourgeois, de contribuer à une meilleure connaissance du sujet et de montrer tout l'intérêt qu'il présente. Précisons que les photographies qui illustrent cet article ont été prises lors d'un bref séjour dans la région.

«Il est temps que tous les soldats de la famille veveysanne se réunissent autour du drapeau, pour se souvenir ensemble des longues mobilisations 1914 à 1918 et surtout pour se rappeler la mémoire des chers camarades qui sont morts au service de la patrie. Tous, camarades de toutes armes, de tous âges, vous ne voudrez pas refuser à ces martyrs l'aumône d'une prière reconnaissante» peut-on lire dans le *Messager*, journal paraissant à Châtel-Saint-Denis du 14 décembre 1928. Une cérémonie est organisée pour ce 10e anniversaire de la fin de la guerre. Le monument n'existe pas encore, mais l'on va déposer des couronnes «de verdure avec les couleurs fédérales» sur les tombes des soldats morts en service. *Le Messager* du 21 décembre 1928 publie une liste de 20 noms. C'est à cette époque que la Société des artilleurs de la Veveyse constitue un comité chargé de récolter des fonds en vue de l'érection d'un monument.

«La maquette du monument en bois sculpté, représentant la Résurrection du soldat mort, est l'œuvre de Mme Pathé-Python; M. Oswald Pilloud, un enfant de Châtel, l'a polychromisé. La pierre d'Attalens a été taillée par M. Sulmoni, la maçonnerie a été exécutée par M. Jules Millasson, entrepreneur à Châtel, le tout sous l'experte direction du distingué architecte M. Dumas à Romont[3].» L'inauguration a lieu le dimanche 13 décembre 1931.

Plusieurs constatations s'imposent: le monument est relativement tardif – celui de Fribourg, par exemple, est inauguré en novembre 1920 et celui de Tavel en septembre 1928[4]; il est peint et, surtout, il utilise explicitement une symbolique religieuse, ce qui est plutôt rare, pour ne pas dire unique, en Suisse[5]. Il est vrai qu'à Fribourg nous sommes en pays catholique. Signalons ici une certaine ressemblance avec le monument de Tavel qui comporte un cartouche central, exécuté en mosaïque et représentant un soldat mort recouvert du drapeau fédéral. Je n'ai pas trouvé d'informations sur Mme Pathé-Python. Par contre, l'architecte Fernand Dumas (1892-1956), installé à Romont, est bien connu. Bâtisseur de nombreuses églises, il est un des membres fondateurs du «Groupe de Saint-Luc» qui visait à un renouveau de l'art chrétien[6]. Ceci explique sans doute le caractère chrétien appuyé de l'ensemble.Ce monument a encore vu se dérouler une cérémonie religieuse – culte et dépôt d'une gerbe – le dimanche 3 septembre 1989, dans le cadre des célébrations organisées pour le 50e anniversaire de la mobilisation («Diamant»)[7].

Passons maintenant à Bulle, monument sur lequel j'ai peu de renseignements. Lors de son inauguration, probablement le dimanche 13 novembre 1932, soit quelques jours après les événements de Genève déjà évoqués, par une journée «radieuse», le conseiller fédéral Musy prononce «un discours d'une haute envolée patriotique et chrétienne».

Ecoutons l'enfant du pays[8] dire que ce monument est une marque de reconnaissance,

[3] Le Messager, *27 novembre 1931.*

[4] La Patrie suisse, *N° 712 du 5 janvier 1921 et N° 959 du 26 septembre 1928.*

[5] *A ma connaissance (mais je ne peux l'affirmer catégoriquement faute d'étude pour l'ensemble du pays), les monuments sont en principe laïcs. Voir l'ouvrage intitulé* Soldatendenkmäler, Monuments commémoratifs militaires, Monumenti militari, 1914-1918, 1939-1945. *Belp, 1953. Il ne donne pas d'informations sur les monuments, mais contient de nombreuses photographies provenant de toutes les régions de Suisse.*

[6] Schweizer Lexikon *91, Band 2; Lucerne, 1992, p.292.*

[7] *Maj Denis Dumoulin:* Cette année-là... Les mobilisations de guerre en Gruyère, en Veveyse et dans la Glâne. *Bulle, 1990, p. 100-101, 114, 115.*

[8] *Jean-Marie Musy (1876-1952) est né à Albeuve, en Haute-Gruyère. Il obtient son brevet d'avocat en 1906 et ouvre une étude à Bulle. Représentant du parti catholique conservateur, il est élu au Grand Conseil fribourgeois et au Conseil national. Conseiller d'Etat, puis conseiller fédéral de 1919 à 1934. Voir Urs Altermatt:* Conseil fédéral, dictionnaire biographique des cent premiers conseillers fédéraux. *Yens, 1993, p. 355-360.*

mais aussi un hommage au courage et au sacrifice suprême: «Ce monument et cette cérémonie doivent être un témoignage de notre indéfectible attachement à notre armée que nous aimons parce qu'elle est l'expression nécessaire de notre volonté d'indépendance et de liberté. Elle demeure aujourd'hui, comme en 1918, le symbole de l'ordre et de la discipline nationale (...)». Jean-Marie Musy s'était déjà fait remarquer en décembre 1918 en critiquant vigoureusement les chefs socialistes au lendemain de la grève générale[9]. Son attitude à l'époque est d'ailleurs rappelée lors de l'inauguration du monument de Châtel-Saint-Denis en 1931: un télégramme lui est même envoyé à l'issue de la cérémonie. Ajoutons que l'aumônier Richoz a béni le monument et que le matin, à l'église, Mgr Savoy a prononcé une «allocution de circonstance[10]».

Bulle, «La Gruyère à ses soldats morts au service de la Patrie, 1914-1919, 1939-1945».

Ce monument présente deux différences intéressantes avec le précédent: la période «couverte» va de 1914 à 1919 et non 1918; il a été «complété» par les dates 1939-1945. Par contre, il est lui aussi tardif et il a également un fond religieux, mais nettement moins marqué que le précédent. On distingue en effet derrière le soldat en armes une croix, chrétienne bien entendu, mais qui renvoie sans aucun doute au drapeau fédéral. Le passage d'une croix à l'autre, leur amalgame, voire leur fusion, est un thème très utilisé à l'époque. A ce sujet, il faut mentionner les «allocutions militaires» du capitaine aumônier protestant Albert Thomas[11], adressées aux troupes genevoises du régiment

[9] *Voir le chapitre intitulé «Le discours vengeur de J.-M. Musy» dans Pierre Barras:* Novembre 1918, sur les pas du régiment 7. *Fribourg, 1969, p. 83 et ss. Sur l'histoire des troupes fribourgeoises pendant cette période, on se reportera à l'ouvrage de Roland Ruffieux,* Du Noir et Blanc au Rouge et Blanc, un siècle d'histoire militaire fribourgeoise, 1875-1975. *Fribourg, 1975. Il est intéressant de noter la présence de deux monuments à Fribourg: l'un à la mémoire des soldats fribourgeois morts entre 1914 et 1919, et l'autre érigé «En souvenir des soldats du 7e régiment morts pendant les tristes journées de novembre 1918»* (La Patrie suisse, *N° 712, 5 janvier 1921).*

[10] La Patrie suisse, *N° 48, 26 novembre 1932, p. 1143;* La Suisse, *lundi 14 novembre 1932, p. 7;* L'Echo illustré, *N° 46, 26 novembre 1932, p. 1112.*

[11] *Albert Thomas (1868-1915) devient pasteur à Genève après de «bonnes études» de théologie. Sa santé l'obligea cependant à abandonner cette charge quelques années avant son décès. Il resta pasteur auxiliaire et aumônier militaire.* La Patrie suisse, *N° 560, 10 mars 1915, p. 51-52*

d'infanterie 4 entre août 1914 et janvier 1915.

Plusieurs de ces allocutions contiennent des images très fortes dont voici deux exemples: «Comment donc demeurer fermes? Soldats, je ne sais qu'une réponse: en mettant genou en terre et en regardant à la croix. S'il n'est chrétien, l'esprit suisse n'existe pas (...) Car la croix, c'est la clef de voûte de tout l'édifice (...) C'est le signe de ralliement des Suisses. Ainsi l'ont voulu nos pères, qui ont été divinement inspirés lorsqu'ils en ont perpétué l'appel sous une forme émouvante et visible, en lui demandant d'être leur drapeau même. Sous les plis de la croix, si j'ose ainsi m'exprimer, tant que s'abritera le patriotisme des Confédérés, rien ne pourra les séparer» (4 octobre 1914). Et encore: «C'est la voix du drapeau, dont le champ rouge lui rappelle au prix de quels héroïsmes nous sommes devenus citoyens suisses, et dont la croix, portée par Celui qui fut obéissant jusqu'à la mort, nous redit au prix de quel amour sublime nous sommes devenus citoyens des cieux» (24 janvier 1915)[12]. Mais il y a là un autre sujet de recherches.

Cette brève étude est loin d'épuiser le sujet. Il est en effet assez difficile d'étudier les monuments sans être sur place pour consulter les archives cantonales ou communales, la presse locale ou encore les archives des sociétés patriotiques de l'endroit. Or ces sources sont indispensables pour mener à bien une recherche complète.

Il me semblerait normal que les monuments érigés en l'honneur des soldats morts au service de la patrie trouvent leur place, même modeste. On devrait encourager les chercheurs à écrire l'histoire de ces monuments présents un peu partout dans nos cantons.

P. C.

[12] *Allocutions militaires dédiées au régiment genevois, Souvenirs de la première mobilisation (1914-1915). Genève, 1915. Pages 76-77, «Demeurez fermes dans un même esprit!», et page 135, «Obéissez!»*

Arsenal de Bulle: sauvegarde du patrimoine architectural
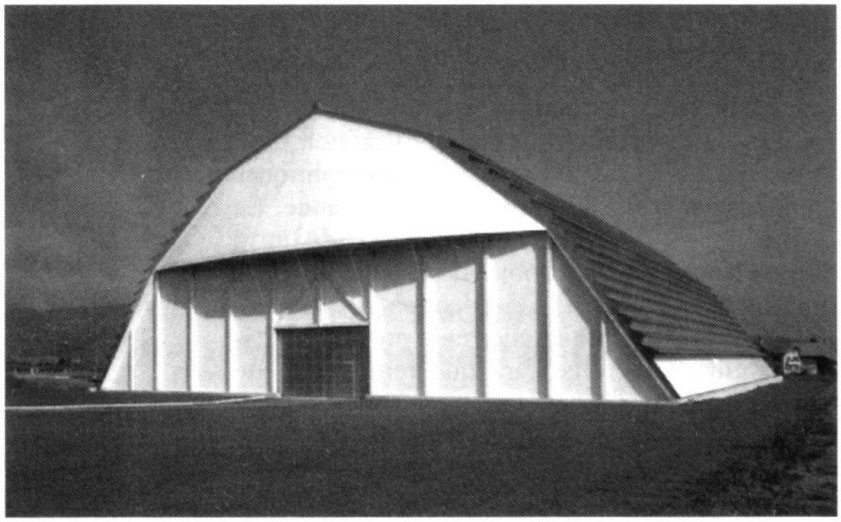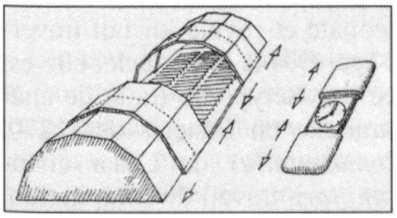
L'arsenal de Bulle dispose d'une nouvelle halle qui lui permet d'économiser des locations pour plus de 200000 francs par année. A l'origine, cette construction servait de halle des fêtes à l'Exposition nationale de 1939 (Landi). Elle était composée de quatre éléments d'un gabarit similaire: deux parties fixes, distantes d'environ 50 m et contenant la scène et les gradins, étaient reliées par deux parties amovibles qui coulissaient le long de rails par-dessus les parties fixes. Le recouvrement en bâches translucides ne nécessitait pas de structure particulière, la structure primaire étant suffisante pour recevoir ce revêtement tenu par tension. Après l'Expo, la halle a été partiellement remontée à Schönenwerd et à Kehrsatz. La réalisation de Bulle concerne la partie qui se trouvait à Kehrsatz.